# Éducation MANITOBA

*Volume 8*
*Numéro 1*
*Octobre 2009*

*Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) – Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba*


## Améliorer le succès des élèves autochtones au secondaire : Message du ministre

En 2006, six écoles secondaires du Manitoba, avec l'appui des collectivités autochtones locales et en collaboration avec le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, ont démarré un projet visant à rehausser le taux de participation des apprenants autochtones aux études post-secondaires afin de combler l'écart qui existe en matière d'instruction entre les apprenants autochtones et les apprenants non autochtones.

Ce projet, appelé Making Education Work (MEW), comprend un sous-projet de recherche pilote de cinq ans axé sur les besoins des élèves autochtones du secondaire au Manitoba. Il a été mis en œuvre dans six écoles secondaires à l'échelle de la province : trois au sein de collectivités des Premières nations et trois au sein de divisions scolaires de la province. MEW a été conçu de sorte à fournir des soutiens et des services supplémentaires dans les écoles pour aider les élèves autochtones de la 10e à la 12e année à obtenir les cours requis pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et pour les aider à s'inscrire à un programme postsecondaire. Le projet comprend également un sous-projet de recherche servant à déterminer si un ensemble d'interventions scolaires, culturelles, individuelles et communautaires, axées sur l'orientation professionnelle, aurait un effet positif sur le taux d'obtention de diplôme des élèves autochtones et sur le nombre d'inscriptions aux études post-secondaires.

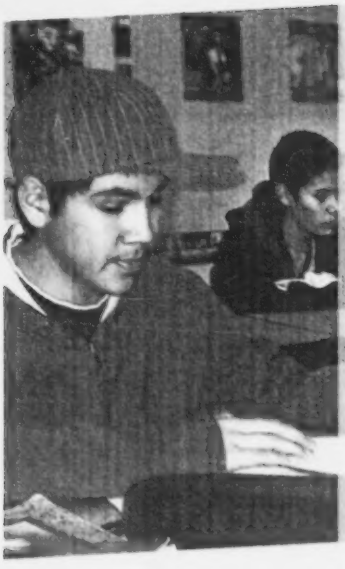

En septembre 2006, on a choisi certains élèves au hasard qui feraient l'objet des interventions du programme. Les éléments du programme abordaient les questions de la localité et fournissaient un ensemble d'interventions coordonnées pour améliorer la capacité des élèves à prendre des décisions sur les programmes d'études postsecondaires qui correspondent à leurs intérêts et leurs compétences, ainsi qu'au contexte communautaire autochtone et aux besoins du marché du travail. En particulier, ces interventions comprennent des soutiens scolaires et personnels, un appui en matière de développement de carrière et d'orientation professionnelle, le développement culturel, les activités de service communautaire, la participation des parents, le tutorat et le mentorat.

La plupart des élèves inscrits au projet MEW ont été diplômés au mois de juin 2009 et on s'attend à ce que les autres terminent leurs études secondaires au cours des deux prochaines années. Bien que le rapport d'évaluation officiel ne soit toujours pas paru, la rétroaction des participants au niveau scolaire nous indique une amélioration considérable du taux de persévérance scolaire des élèves.

En travaillant ensemble, je crois que le projet MEW nous a aidés à mieux comprendre comment on peut améliorer les résultats des apprenants autochtones et renforcer la transition entre l'école secondaire, les programmes postsecondaires et le monde du travail. Nous nous sommes engagés à continuer notre travail en collaboration avec les partenaires pour assurer que tous les apprenants aient une formation qui soit à la fois pertinente et utile.

Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse,
Peter Bjornson

## À l'intérieur


| | |
|---|---|
| Bicentenaire de la naissance de Braille | 2 |
| Fréquentation scolaire | 2 |
| Destination carrières Manitoba | 3 |
| Les cours de l'OEI sont une ressource utile | 3 |
| Brevet de conseiller en orientation | 4 |
| Mathématiques – Une mise à jour | 4-5 |
| Mise à jour sur les programmes d'études | 5 |
| Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 – Guide d'enseignement | 6 |
| Une mise au point sur l'EDD | 6 |
| La gouvernance de l'éducation au Canada | 7 |
| La culture métisse à l'École communautaire Aurèle-Lemoine | 8 |

## Bicentenaire de la naissance de Braille

*par Freya Martinot*

**Pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Louis Braille, la Direction des programmes et des services de soutien aux élèves et la Direction des ressources éducatives du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba (ÉCJM) organiseront un événement appelé « Le plaisir de lire en braille » prévu pour le 29 janvier 2010 dans le cadre du mois « Le plaisir de lire ».**

Louis Braille est né le 4 janvier 1809 à Coupvray, en France. Enfant, il devient aveugle à la suite d'un accident. À l'âge de dix ans, il est inscrit à l'Institution Royale des Jeunes Aveugles de Paris (désormais l'Institut National des Jeunes Aveugles), première école du monde pour enfants aveugles. Sous l'influence de Charles Barbier, inventeur de l'écriture nocturne (un procédé d'écriture militaire), il élabore un système de lecture et d'écriture génial au moyen de points en relief. Louis Braille devient professeur à l'Institution et améliore le système d'écriture qu'on connaît aujourd'hui.

Au Manitoba, les élèves aveugles ou malvoyants vivent au sein des collectivités à la grandeur de la province et y fréquentent les écoles. Une équipe de conseillers de la Direction des programmes et des services de soutien fournit un appui aux élèves aveugles ou malvoyants. Les conseillers aident l'équipe scolaire en lui fournissant une expertise particulière et très spécialisée qui ne serait ordinairement pas offerte par la division scolaire locale. De plus, les membres du personnel de la Direction des ressources éducatives répondent aux besoins précisés par les divisions scolaires en matière de ressources pour ce qui est des élèves qui ne sont pas en mesure d'utiliser les ressources imprimées (ceux qui sont aveugles ou malvoyants, ont des handicaps physiques ou des difficultés d'apprentissage) en leur fournissant des livres en d'autres formats (sur audiocassettes, en braille, à gros caractères et en texte électronique).

Le 29 janvier 2010, les élèves aveugles ou malvoyants, leurs parents, leurs enseignants, leurs auxiliaires d'enseignement, aussi bien que les conseillers pédagogiques d'ÉCJM et les braillistes, se rassembleront et échangeront sur leur expérience commune de lecture en braille. La fête offrira aussi aux parents et aux enseignants l'occasion de se rencontrer et d'échanger avec d'autres personnes qui travaillent avec les élèves aveugles ou malvoyants et leur permettra de voir l'endroit où on produit les livres en braille et les images tactiles. Les activités comprendront des anecdotes de la vie de Louis Braille, des jeux en braille comment les consommateurs utilisent le braille et une démonstration de la fabrication d'un livre.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Freya Martinot
Responsable des conseillers d'ÉCJM pour les aveugles et les malvoyants
Téléphone : 204 945-7916
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 7916
Courriel : freya.martinot@gov.mb.ca

## Fréquentation scolaire

*par Jean Hallas*

**Au début de 2009, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba (ÉCJM) a conclu un contrat avec la société Probe Research dans le but de mener une recherche sur la question de fréquentation scolaire au Manitoba. À l'aide d'un processus de consultation, cette initiative lui a permis d'étudier les enjeux par rapport à l'assiduité chez les jeunes de 5 à 18 ans.**

Les données obtenues éclaireront d'autres initiatives conçues pour contrer l'abandon des études et réduire le taux d'absentéisme scolaire.

Les rapports, les données et d'autres renseignements déjà parus qui portent sur la fréquentation scolaire au Manitoba ont été analysés et, dans le cadre d'un processus consultatif, on a interviewé des représentants d'organismes communautaires, des partenaires du milieu de l'éducation et des éducateurs, et on a fait intervenir des élèves, des éducateurs et des parents grâce à des tables rondes. Le public en général avait accès à un questionnaire affiché dans un site Web.

Les jeunes des collectivités de Winnipeg, du Nord et de régions rurales ont été invités à assister aux forums des jeunes pour faire valoir leurs points de vue. Les parents, les membres de la collectivité et les éducateurs ont participé à des forums politiques tenus en soirée. Des représentants des ministères des Services à la famille et du Logement, de la Santé, de la Justice et d'ÉCJM ont participé à une table ronde sur la question. On a également demandé aux organismes non gouvernementaux, aux organismes de formation et aux administrateurs scolaires de nous fournir leurs opinions en répondant à une série de questions lors d'interviews ou par écrit.

Nous avons aussi affiché un questionnaire en français et en anglais dans Internet pour assurer que toutes les personnes intéressées puissent avoir la chance de nous fournir des observations sur cette question importante. La liste des organismes participants, l'interview et le guide du facilitateur figurent dans le rapport.

Cet automne, ÉCJM, avec des représentants de divers ministères, des écoles et des collectivités, a commencé à travailler sur une stratégie relative à l'élaboration d'un plan d'action pour aborder les questions qui auront été précisées. On peut consulter un sommaire des conclusions clés et des recommandations du rapport de 2009 sur la fréquentation scolaire au Manitoba, à l'adresse : <www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/rapports/presence/docs/sommaire.pdf>.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jean Hallas
Conseillère pédagogique, Section des services de soutien aux élèves
Téléphone : 204 945-0976
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 0976
Courriel : jean.hallas@gov.mb.ca

## Destination carrières Manitoba

**Les écoles françaises et les écoles d'immersion française ont un nouvel outil de développement de carrière à leur disposition. Le site Web Career Destination: MANITOBA, jadis disponible seulement en anglais, a maintenant un portail français.**

Ce projet a reçu l'appui financier de Patrimoine canadien, du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et du ministère du Travail et de l'Immigration du Manitoba. Il est géré par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) en partenariat avec Learning Agents Inc.

Ce nouveau site Web, situé à l'adresse <www.destination-carrieres.mb.ca>, propose des profils d'individus francophones qui décrivent leur profession et la manière dont ils ont assumé la responsabilité pour atteindre leurs objectifs de carrière. Ce sont des gens provenant de diverses communautés manitobaines, des gens avec qui l'internaute pourra établir un lien et avec qui il pourra s'identifier. Enfin, puisque le site fait usage de technologie audiovisuelle, l'internaute sera plus facilement en mesure de s'imaginer dans le même rôle.

Le site en langue française a été lancé grâce à la collaboration de 13 jeunes francophones et de 5 nouveaux arrivants francophones, dont les profils sont exposés. En plus de faire connaître leur travail, ces travailleurs mettent en valeur les avantages de maîtriser la langue française dans le milieu de travail. Voici quelques-uns de leurs commentaires :

« Je ne serais pas où je suis aujourd'hui si je n'avais pas été bilingue. »

« Chaque langue apporte de nouvelles expériences et des rencontres enrichissantes. »

« La connaissance du français est un très grand atout personnel et professionnel. »

« J'ai vu l'importance ou le besoin d'une entreprise qui offre des services techniques à d'autres entreprises ou organisations francophones au Manitoba. »

« Savoir parler français m'a ouvert beaucoup, beaucoup de portes... »

« J'occupe un poste anglophone. De par mon intérêt pour la langue française, j'ai réussi à utiliser le français un peu plus dans mon travail et à convaincre mes collègues et mes employeurs de l'importance du français. »

Le site Web <www.destination-carrieres.mb.ca> est une merveilleuse occasion de faire valoir la contribution des jeunes francophones du Manitoba et des nouveaux arrivants au développement économique de la province et de faire connaître aux jeunes travailleurs du futur les possibilités qui existent pour eux.

Pour de plus ample information, veuillez communiquer avec :

Gilbert Michaud
Responsable des projets spéciaux
Téléphone : 204 945-6927
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6927
Courriel : gilbert.michaud@gov.mb.ca

## Les cours de l'OEI sont une ressource utile

*par Marianne Fenn et Myrna Klassen*

**Dans le cadre de l'Option Études indépendantes (OEI), la Section de l'apprentissage à distance du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba (ÉCJM) offre de nombreux cours, dont 18 en français.**

L'élève inscrit à un cours de l'OEI reçoit une copie imprimée des modules ou des séquences de cours qu'il remplit ou exécute avant de transmettre ses travaux au tuteur ou au correcteur pour obtenir des observations et une évaluation. Les frais d'inscription sont de 124 $ et comprennent le cours, l'appui du tuteur et la correction des devoirs.

L'école, les enseignants et les parents voudront peut-être obtenir une copie d'un cours à titre de référence. On peut acheter un exemplaire de référence au coût de 60 $, plus la TPS. L'exemplaire comprend la documentation de cours de l'élève, mais non les examens ni les clés de correction. Le formulaire du bon de commande figure à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/docs/bon_de_commande.doc>.

Les enseignants trouvent utiles ces exemplaires de référence puisqu'il s'agit de cours complets et conformes aux programmes d'études, et ils sont rédigés dans un style qui correspond au niveau de lecture des élèves. Les élèves qui ont besoin de plus de soutien ou qui ont été absents pendant une longue période les trouveront très utiles également.

Grâce aux exemplaires de référence, l'école, les enseignants, les parents et les élèves peuvent ajouter un élément qui leur permet une plus grande souplesse dans leur planification et leur apprentissage.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les cours de l'OEI ou sur les choix en matière d'apprentissage à distance au Manitoba, veuillez communiquer avec :

Section de l'apprentissage à distance
Téléphone : 204 325-1700
Sans frais : 1 800 465-9915
Courriel : distance.learning@gov.mb.ca

## Brevet de conseiller en orientation

Le personnel d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba est heureux d'annoncer que depuis le 1er juillet 2009, il offre aux enseignants agréés du Manitoba un nouveau brevet de conseiller en orientation. Ce brevet de spécialiste donne suite à une recommandation du Comité sur la formation des enseignants et les brevets d'enseignement qui est composé de représentants des groupes d'intervenants du milieu de l'éducation. Les exigences d'obtention du brevet appuient et reconnaissent la formation nécessaire à la préparation d'enseignants qualifiés leur permettant de bien exercer au sein du milieu scolaire les fonctions de conseiller en orientation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conditions d'admissibilité et sur les lignes directrices concernant le brevet de conseiller en orientation, consultez le site Web à l'adresse <**www.edu.gov.mb.ca/m12/perfprof/brevet/index.html**> ou communiquez avec :

Donna Evanchuk
Section des brevets et des dossiers des élèves
Téléphone : 204 773-2998, poste 237
Sans frais : 1 800 667-2378, poste 237

# Mathématiques – Une mise à jour

## Les mathématiques de la maternelle à la 8e année

La mise en œuvre des nouveaux programmes d'études de mathématiques de la maternelle à la 8e année a été officiellement entamée au courant de l'année scolaire 2008-2009. Les documents : Mathématiques, français langue première, maternelle à la 8e année – Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage (2008) et Mathématiques, français langue seconde – immersion, maternelle à la 8e année – Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage (2008) sont disponibles dans le site du Ministère, à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/ma/document.html>.

Certaines ressources éducatives commerciales appuyant les nouveaux programmes d'études de mathématiques sont présentement disponibles au Centre des manuels scolaires du Manitoba. Veuillez consulter le site <www.mtbb.mb.ca> pour l'achat de ces ressources. D'autres ressources seront disponibles à compter de juin 2010 seulement. Voici les détails relatifs aux ressources éducatives présentement disponibles :

- Maternelle : Chenelière Mathématiques Maternelle, Édition PONC, traduction de *Math Makes Sense*, des Éditions Pearson;
- 1re année : Chenelière Mathématiques 1re année, Édition PONC, traduction de *Math Makes Sense 1*, des Éditions Pearson;
- 2e année : Chenelière Mathématiques 2e année, Édition PONC, traduction de *Math Makes Sense 2*, des Éditions Pearson;
- 4e année : Compas Mathématiques 4e année, des Éditions Duval, traduction de *Math Compass*, des Éditions Nelson;
- 5e année : Chenelière Mathématiques 5e année, Édition PONC, traduction de *Math Makes Sense 5*, des Éditions Pearson;
- 7e année : Chenelière Mathématiques 7e année, Édition PONC, traduction de *Math Makes Sense 7*, des Éditions Pearson;
- 8e année : Liens mathématiques 8, des Éditions de la Chenelière, traduction de *Math Link*, des Éditions McGraw-Hill.

Disponibles dès juin 2010 :

- 3e année : Chenelière Mathématiques 3e année, Édition PONC, traduction de *Math Makes Sense 3*, des Éditions Pearson;
- 6e année : Compas Mathématiques 6e année, des Éditions Duval, traduction de *Math Compass*, des Éditions Nelson.

## Notions de calcul au tout début de la 3e année

Une nouvelle évaluation formative destinée aux enseignants des élèves de la 3e année a été implantée pour l'année scolaire en cours. Des ateliers de formation ont été offerts en septembre et octobre 2009 pour permettre aux enseignants de prendre connaissance des notions de calcul à évaluer.

## Les mathématiques au secondaire

Les enseignants de mathématiques au niveau secondaire devraient avoir en leur possession un document intitulé : Mathématiques 9e à la 12e année : Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage. Ce document, envoyé aux écoles par courrier au début juin, a une double fonction :

- présenter les fondements philosophiques et pédagogiques des mathématiques au secondaire; et
- présenter les résultats d'apprentissage, généraux et spécifiques, et les indicateurs de réalisation connexes qui en découlent.

Les programmes de mathématiques contenus dans le cadre des résultats d'apprentissage sont regroupés par voies, de la 10e à la 12e année, selon le diagramme suivant :

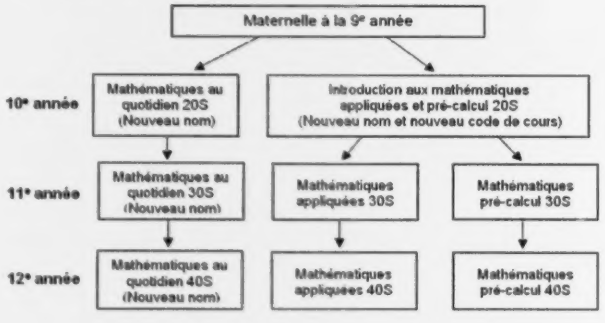

Il existe un seul cours de mathématiques pour les élèves de la 9e année. En 10e année, les élèves peuvent choisir entre deux cours ou ils peuvent suivre les deux. Pour chacune des années suivantes, en 11e et en 12e année, les élèves ont le choix de trois cours; ils peuvent en suivre un ou plusieurs.

L'échéancier ci-dessous indique les années au courant desquelles l'école devrait mettre en œuvre ce document.

Il est possible de retrouver toute cette information en visitant le site du Ministère, à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/ma/document.html>, et de s'inscrire à des ateliers de formation, à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/ateliers/>.

Les ressources éducatives commerciales appuyant les nouveaux cours de mathématiques seront disponibles selon l'échéancier établi comme suit :

- 9e année : le livre Liens mathématiques 9, des Éditions de la Chenelière, traduction de McGraw-Hill *Maths Links 9* sera disponible en septembre 2010;
- 10e année
  - o le livre appuyant le nouveau cours de mathématiques au quotidien de 10e année, publié par les Éditions des Plaines (traduction du livre publié par Pacific Education), sera disponible à partir de septembre 2010,
  - o le livre appuyant le nouveau cours d'introduction aux mathématiques appliquées et pré-calcul de 10e année, publié par les Éditions de la Chenelière (traduction du livre des Éditions Pearson), sera disponible à partir de septembre 2010;
- 11e année : les ressources commerciales ne seront disponibles qu'à partir de septembre 2011;
- 12e année : les ressources commerciales ne seront disponibles qu'à partir de septembre 2012.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Nicole Allain Fox
Conseillère pédagogique, mathématiques (M à 8)
Téléphone : 204 945-6916

Philippe Leclercq
Conseiller pédagogique, mathématiques (9 à 12)
Téléphone : 204 945-6916

| | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 |
|---|---|---|---|---|---|
| 9e année | Mise en œuvre volontaire | Mise en œuvre à l'échelle provinciale | | | |
| 10e année | Mise en œuvre volontaire | | Mise en œuvre à l'échelle provinciale | | |
| 11e année | | Mise en œuvre volontaire | | Mise en œuvre à l'échelle provinciale | |
| 12e année | | | Mise en œuvre volontaire | | Mise en œuvre à l'échelle provinciale |

## Mise à jour sur les programmes d'études

Plusieurs projets en cours durant l'année scolaire 2009-2010 visent à créer, à réviser et à mettre en œuvre de nouveaux programmes d'études pour les écoles françaises et d'immersion française, de la maternelle à la 12e année.

Le calendrier de la mise en œuvre figure sur le tableau à droite. La Direction du développement et de l'implantation des programmes offrira des ateliers pour appuyer la mise en œuvre des programmes d'études et l'apprentissage professionnel connexe pendant l'année 2009-2010. Les renseignements sur ces ateliers seront affichés dans le système d'inscription aux ateliers à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/ateliers/>.

Pour une liste des programmes d'études obligatoires et pour connaître les numéros d'article, afin de pouvoir passer une commande au Centre des manuels scolaires du Manitoba, consultez le site : <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/liste.html>.

### Calendrier de mise en œuvre

| Programme d'études | Volontaire | Dans toute la province |
|---|---|---|
| **Obligatoire** | | |
| Éducation artistique : M–8 | 2008–2010 | 2010–2011 |
| Mathématiques : M–8 | | 2008–2009 |
| Mathématiques : 9 | 2007–2009 | 2009–2010 |
| Mathématiques : 10 | 2008–2010 | 2010–2011 |
| Mathématiques : 11 | 2009–2011 | 2011–2012 |
| Mathématiques : 12 | 2010–2012 | 2012–2013 |
| Éducation physique et Éducation à la santé : 11–12 | | 2008–2009 |
| Sciences humaines : 11 | 2009–2011 | 2011–2012 |
| **Facultatif** | | |
| *Aboriginal Languages and Cultures: K–12* | | 2008–2009 |
| *Aboriginal Studies: 12* | 2006–2009 | 2009–2010 |
| Développement de carrière : 10 | | 2009-2010 |
| Développement de carrière : 11 | | 2010-2011 |
| Anglais langue additionnelle : M–12<br>*English as an Additional Language: K–12* | 2006–2009 | 2009–2010 |
| Technologies de l'information et de la communication : secondaire | | 2008–2009 |
| Sciences intégrées : 12<br>*Interdisciplinary Topics in Science: 12* | 2007–2009 | 2009–2010 |
| Langue, apprentissage scolaire et littératie (LAL) : 9 | 2009-2010 | 2010–2011 |

# Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 – Guide d'enseignement

*par Paul Paquin*

© VANOC/COVAN. Utilisé avec permission.

**En 2010, le monde se réunira à Vancouver et les éducateurs ne sont qu'à un clic des événements des Jeux olympiques et paralympiques. Internet leur permet d'en faire l'expérience dans leur salle de classe.**

Le site Web officiel des Jeux comprend la page /EDU, portail des programmes éducatifs à l'intention du personnel enseignant. Il fournit de nombreuses ressources, une occasion de mettre en valeur les projets des élèves et un forum offrant un lieu de rencontre aux enseignants de partout dans le monde. Vous n'avez qu'à visiter le site à l'adresse <www.vancouver2010.com/fr/la-culture-et-lducation/programmes-ducatifs/-/33970/1qaq2ey/index.html> pour profiter des ressources mises à votre disposition par les Jeux.

De la page Web /EDU, les utilisateurs peuvent s'abonner aux mises à jour d'ordre général du site <www.vancouver2010.com> ou choisir ce qui les intéresse à partir d'un menu principal. Il y a également un menu déroulant sur les programmes éducatifs, y compris les programmes principaux, la présentation des projets, des ressources utiles et le forum des enseignants.

Par où commencer donc? D'abord, pourquoi pas par une consultation du site ou en visionnant un témoignage inspirant sur vidéo. Vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton « Section pour s'amuser » et passer ensuite à la Galerie multimédia. Vous avez besoin d'idées pour les activités d'apprentissage? On offre une large gamme de ressources sur tout un ensemble de matières. Par exemple, cliquez sur le bouton « Programmes principaux » et ensuite sur le lien au site Partageons le rêve du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique et on vous mènera à une base de données sur des idées de leçon. Cette base de données vous permet d'effectuer une recherche par année d'études et par matière. Si les élèves désirent en savoir davantage sur les athlètes, le menu des Programmes principaux les mènera au Programme scolaire olympique canadien où il y a des histoires sur nos athlètes olympiques et paralympiques, des idées de leçons et beaucoup d'autres articles encore. Que font les autres écoles? Cliquez sur le bouton « Présentation des projets » pour voir les projets des élèves provenant de partout au Canada. On y offre aussi des directives techniques sur la soumission d'un projet de classe spécial. On peut trouver d'autres idées en consultant les « Ressources utiles » qui sont organisées par catégories thématiques olympiques et paralympiques aussi bien que par les trois grands thèmes des Jeux olympiques de 2010 (le sport, la culture et la durabilité). Enfin, le « Forum des enseignants » offre la possibilité d'échanger sur des idées et de discuter des questions pertinentes.

Un vrai service à guichet unique à l'intention du personnel enseignant, le site Web /EDU saura vous inspirer, vous renseigner, vous brancher et vous amuser. Allez-y! Cliquez et faites le déclic qui vous permettra de partager le rêve!

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Paul Paquin
Conseiller pédagogique
Éducation physique et Éducation à la santé
Téléphone : 204 945-3529
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 3529
Courriel : paul.paquin@gov.mb.ca

# Une mise au point sur l'EDD

*par Anne MacDiarmid*

### Écoles éco-globes reconnues

Plusieurs Écoles éco-globes ont été reconnues récemment pour leurs initiatives en matière d'éducation et de développement durable. Les notions de l'éducation au développement durable (EDD) font partie des programmes d'études et de nombreuses écoles visent des activités à l'échelle locale qui englobent des perspectives mondiales. Cette année, on encourage les écoles à faire la promotion des initiatives d'EDD qui font intervenir toute l'école, et à présenter une demande dans le cadre du programme éco-globe en précisant un des trois niveaux de participation (sensibilisation, action et transformation) dans le but d'obtenir une reconnaissance.

### Un autre colloque SEdA réussi

Dernièrement, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba (ECJM) et l'Université York ont terminé leur troisième colloque sur la durabilité et l'éducation (Sustainability and Education Academy, SEdA) à l'intention des administrateurs-cadres des divisions scolaires. Ce colloque aide les divisions scolaires à modifier leurs systèmes pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations de leurs élèves, d'une part, et à créer une culture de développement durable qui s'intègre à tous les aspects du système d'éducation de la maternelle à la 12e année, d'autre part.

### Citoyenneté mondiale et durabilité

ECJM élabore actuellement un nouveau cours pour renouveler le cours facultatif de sciences humaines au niveau de la 12e année : Problèmes mondiaux. Le nouveau cours traitera de questions mondiales contemporaines et sera conçu dans une perspective de citoyenneté et de durabilité.

### Nouveau programme d'apprentissage professionnel en EDD et en arts

Le personnel d'ECJM, de concert avec son partenaire ArtsJunktion, est heureux d'annoncer un nouveau programme d'apprentissage professionnel en EDD et en arts. Des ateliers pédagogiques seront offerts aux enseignants dans le but de les aider à intégrer les arts et l'EDD dans leur enseignement.

Pour en savoir davantage sur ces initiatives, visitez le site Web d'ECJM et d'EDD à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html> ou communiquez avec :

Renée Gillis
Conseillère pédagogique , sciences humaines
Téléphone : 204 945-6934
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6934
Courriel : renee.gillis@gov.mb.ca

Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba (MERN)
www.mern.ca
Profil d'une recherche

# La gouvernance de l'éducation au Canada

*par Dr. Jon Young*

**Mes activités en matière de recherche ont toujours été dictées par un engagement au service du public dans le domaine de l'éducation au Manitoba et à l'échelle du Canada, et par une affinité personnelle pour la recherche comparative et la rédaction collaborative.**

Je travaille actuellement sur deux aspects particuliers, soit les tendances changeantes qui influent sur la formation des enseignants au Canada, et l'évolution du rôle des commissions scolaires au Manitoba et leur importance à titre d'établissements qui représentent les intérêts de la collectivité et de la localité dans le système d'éducation publique.

*La gouvernance de la formation initiale des enseignants :* Bien que l'autorité ultime de presque tous les aspects de l'éducation publique soit du ressort du gouvernement provincial, à partir des années 1980, on peut dire que l'autorité de la formation initiale des enseignants au Canada est à toutes fins pratiques du ressort des universités. Les règlements relatifs aux brevets n'exigeaient qu'un diplôme de baccalauréat en éducation conféré par une université manitobaine (ou l'équivalent à l'extérieur du Manitoba). Au cours des 20 dernières années, les exigences ont changé et continuent de le faire. J'énonce ces changements dans mes documents sur la recherche effectuée au Manitoba, en Colombie-Britannique et au Québec, et j'étudierai les similarités et les différences entre les provinces ainsi que l'effet possible des différences sur la profession de l'enseignement.

Ma recherche est axée sur trois modes de gestion et sur leurs applications respectives : *le mode politique*, où le gouvernement assume le contrôle de la prise de décisions concernant la formation initiale des enseignants, *le mode d'établissement*, où ce sont les universités qui en assument le contrôle, et *le mode professionnel*, où le contrôle est assumé par la profession enseignante. Quoique chaque mode soit lié par l'intérêt commun d'une grande qualité dans l'enseignement, chaque mode a également son propre champ d'application : le gouvernement s'intéresse à la politique publique, les universités, à la recherche et aux questions essentielles, les membres de la profession, à l'expertise dans la pratique. La présente recherche étudie l'influence réciproque entre ces modes et les différences entre les provinces relatives à la prépondérance des modes particuliers.

Malgré le fait qu'il existe un nombre de développements communs parmi les provinces, tels qu'un rôle de plus en plus actif de la part du gouvernement provincial, selon la recherche, la direction adoptée par chaque province relativement aux développements, ou l'importance qu'elle leur accorde, est distincte. En Ontario et en Colombie-Britannique, l'ordre des enseignantes et des enseignants est autorisé à établir les normes d'accréditation de la province. Par conséquent, la profession exerce une autorité croissante sur la formation initiale des enseignants. Au Manitoba, la recherche suggère que, dans les faits, les universités détiennent toujours le gros du pouvoir de la formation initiale des enseignants. Au Québec, le pouvoir du gouvernement provincial a évolué le plus puisqu'il a établi des normes sur la formation des enseignants et sur l'accréditation des établissements d'enseignement pour enseignants.

Au fur et à mesure que ce projet de recherche avancera, j'examinerai ces différentes approches de plus près et je tenterai de déterminer quelle incidence elles ont sur la profession et sur les éléments essentiels du travail de l'enseignant, le cas échéant. Plus particulièrement, j'examinerai les effets de la mise en œuvre des exigences de l'Accord sur le commerce intérieur qui entreront en vigueur cette année sur le plan de la mobilité de la main d'œuvre. On prévoit que l'Accord obligera toutes les provinces à accepter le brevet d'enseignement des autres provinces tel quel sans imposer d'autres exigences en matière de formation.

*Les commissions scolaires et l'autonomie locale au Manitoba :* Un deuxième aspect de ma recherche consiste à étudier le rôle changeant des commissions scolaires à l'échelle du Canada et en particulier au Manitoba. Les commissions scolaires constituent la forme de représentation par des membres élus la plus établie au Canada. Bien que les commissions scolaires aient connu des changements considérables pour ce qui est de la taille, de l'organisation et de la fonction, elles restent des organes de participation locale importants du système d'éducation publique. Au cours des dernières années, les commissions scolaires de nombreuses provinces ont vu leur pouvoir s'affaiblir par la centralisation de l'autorité de gestion, la fusion des divisions scolaires, le retrait du pouvoir de l'imposition locale et la tendance de négocier collectivement à l'échelle provinciale.

Quoique le Manitoba n'ait pas participé à bon nombre de ces initiatives de centralisation, le débat se poursuit à savoir si la province devrait le faire. Ce projet de recherche tente d'examiner ces débats tenus au Manitoba et de fournir une analyse ancrée dans un engagement envers l'éducation publique, c'est-à-dire envers une éducation axée sur l'accès public et l'équité, un financement public adéquat et la participation du public.

## Profil

M. Young est professeur à la Faculté d'éducation de l'Université du Manitoba et professeur spécial et invité à l'Université de Nottingham, en Angleterre. Avec B. Levin et D. Wallin, il a rédigé Understanding Canadian Schools: An Introduction to Educational Administration. En plus des activités mentionnées, il s'est attaqué à des questions relatives à l'équité et à l'éducation multiculturelle tout au long de sa carrière. Il a révisé deux livres ainsi que de nombreux articles et chapitres.

# La culture métisse à l'École communautaire Aurèle-Lemoine de Saint-Laurent

**L'École communautaire Aurèle-Lemoine a été fondée en 1994. En choisissant d'adhérer à la Division scolaire franco-manitobaine, les parents ont exprimé leur désir ferme de donner à cette école française une mission culturelle qui refléterait sa communauté. Saint-Laurent est considérée comme la plus importante communauté métisse francophone au Canada, une communauté qui a réussi à préserver sa langue, sa culture et ses traditions autochtones au fil des ans. Si bien qu'en 2004, la Smithsonian Institution, à Washington, lui a consacré une grande exposition dans son nouveau Musée des Amérindiens.**

## Établir des liens solides avec le milieu

La direction de l'École communautaire Aurèle-Lemoine est soucieuse d'élaborer des programmes et des projets où l'élève a l'occasion de réaliser des activités qui sont pertinentes par rapport à son identité métisse. L'intégration des perspectives autochtones est une priorité dans la programmation et les disciplines à l'étude. Nous voulons que les jeunes se sentent comme si l'histoire, les traditions et la culture autochtones, métisses en particulier, ne soient pas qu'une abstraction, étudiées seulement en salle de classe. Pour ce faire, nous misons sur des projets qui favorisent la transmission intergénérationnelle des valeurs, des traditions et des connaissances. La tradition orale est valorisée et un rapprochement entre les générations est privilégié.

## La musique et la danse

Chez les Métis, la musique et la danse font partie de la vie quotidienne. Nos jeunes sont encouragés à développer leurs intérêts dans ces domaines. Bon nombre d'entre eux apprennent à jouer un instrument, souvent du violon, à la façon particulière et distincte des violoneux métis dont Saint-Laurent compte plusieurs grands noms. Côté danse, l'école, les parents et les ainés collaborent pour enseigner les danses traditionnelles métisses, par exemple la danse du crochet et du mouchoir, à des troupes qui rassemblent plusieurs groupes d'âge. Leur talent se fait remarquer et les élèves de l'école reçoivent des invitations d'autres écoles pour y présenter des spectacles.

Mais la culture dépasse le folklore et c'est là que nous voyons le fruit de notre travail. Après les heures de classe, les jeunes cultivent leurs talents en formant des groupes qui se produisent lors de célébrations et de festivals. Les Gaudry Boys, Back 40 et Coulée sont des exemples d'ensembles musicaux qui maîtrisent la musique traditionnelle tout en composant et en interprétant un répertoire contemporain.

## La pêche commerciale, la chasse et la trappe

La pêche commerciale sur le lac Manitoba se pratique, surtout par les Métis, depuis le milieu du XIX$^{e}$ siècle. Encore aujourd'hui, la majorité des pêcheurs de Saint-Laurent sont Métis. Souvent, ils sont également chasseurs et trappeurs. Une variété d'activités permet aux élèves de se rapprocher de ces traditions. Les élèves ont produit des calendriers pour lesquels ils ont interviewé et photographié des pêcheurs. L'école participe à l'organisation du festival Manipogo, grande fête culturelle qui célèbre la pêche blanche au mois de mars. Cette année, un artiste en résidence a travaillé avec tous les élèves pour créer des objets d'art à partir d'articles de pêche, dont les petites flottes en bois que l'on retrouve sur les raies ou filets de pêche. À l'automne, des parents invités ont parlé de la chasse et de la trappe et ont montré aux jeunes comment plumer une oie.

La grande majorité (90 %) des élèves de l'École communautaire Aurèle-Lemoine sont de provenance autochtone, soit métisse, soit de Premières nations. Il est très important d'assurer un lien étroit entre l'enseignement et la transmission de l'identité culturelle, particulièrement la culture métisse francophone afin que les élèves soient conscients de leur héritage et de la contribution de leur culture à l'épanouissement personnel et communautaire.

Daniel Fortier
École communautaire Aurèle-Lemoine

Éducation
MANITOBA

ISSN 1703 8200

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

**Distribution**
*Éducation Manitoba* est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

**Personne-ressource**
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

**Mélanie Marshall**
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
**Tél.** : 204 945-6028
**Téléc.** : 204 945-1625
Courriel : melanie.marshall@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba